



Mobilité au Canada

INFORMATIONS LOGISTIQUES

UGA
Université
Grenoble Alpes

Départ au Canada : la grande vadrouille

L'UGA vous accompagne dans toute la partie pédagogique et en lien avec votre candidature chez nos partenaires

Toute la logistique consulaire, les informations sur la santé et les possibilités de logement sont à votre charge, en autonomie.

Pour vous donner quelques pistes, voici quelques informations qui vous permettront de vous orienter dans vos démarches

TIPS



Pédagogie



Visa



Santé



S'équiper

LES COURS

LE SYSTÈME ÉDUCATIF

LE SYSTÈME PÉDAGOGIQUE CANADIEN EST BASÉ SUR L'AUTONOMIE ET LA PLANIFICATION

AU CANADA UNE HEURE DE PRÉSENCE EN COURS = À 5H DE PRÉPARATION/TRAVAIL HEBDOMADAIRE (LECTURES DU MATÉRIEL DE COURS EN AMONT, TRAVAIL EN GROUPE, LABOS, PRÉPARATION AUX EXAMENS...).

PRÉVOIR 35 À 40H DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE (INCLUANT LA PRÉSENCE EN COURS).

EN DÉBUT D'ANNÉE VOUS SERONT REMIS LA BIBLIOGRAPHIE OBLIGATOIRE, UN DESCRIPTIF DE COURS, LA PONDÉRATION ET LA LISTE DES DIFFÉRENT TYPES D'ÉVALUATION QUI DONNERONT VOTRE NOTE FINALE. PRÊTEZ-Y ATTENTION!

	QUÉBEC	ÂGE	FRANCE
	Cycle régulier	École maternelle	3 4 5
École primaire		6 7 8 9 10	École élémentaire
École secondaire Diplôme d'études secondaires (DES)		11 12 13 14	Collège Brevet
		15 16	Lycée Baccalauréat
Collège (cégep) Diplôme d'études collégiales (DEC)		17 18	
Université 1 ^{er} cycle Baccalauréat		19 20	Université Licence
Université 2 ^e cycle Maîtrise		21 22	Université Master
Université 3 ^e cycle Doctorat		23 24 25	Université Doctorat
		26	

LES VISAS

LES DÉMARCHES CONSULAIRES CHANGENT SELON VOTRE TYPE DE SÉJOUR ET SA DURÉE

TYPE DE SÉJOUR	AVE ou Visa de Visiteur	CAQ si destination Québec	Permis d'études
UN SEMESTRE D'ÉCHANGE UNIVERSITAIRE	X		
DEUX SEMESTRES D'ÉCHANGE UNIVERSITAIRE	X	X	X
UN SÉJOUR AVEC DIPLÔMATION CHEZ LE PARTENAIRE	X	X	X

L'AVE

Autorisation de voyage électronique

Exigence d'entrée visant les étrangers dispensés de l'obligation de visa qui se rendent au Canada par voie aérienne.

Il s'agit d'un document lié électroniquement au passeport d'un voyageur et valide pour une période maximale de cinq ans ou jusqu'à l'expiration du passeport, selon la première éventualité. Une AVE valide vous permet de vous rendre au Canada aussi souvent que vous le souhaitez pour de courts séjours (moins de six mois).

Si vous obtenez un nouveau passeport, vous devez également obtenir une nouvelle AVE.

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/ave.html>

COÛT	7 Dollars
DÉLAIS	VARIABLE

LE CAQ

Certification d'acceptation du Québec

Pour venir au Québec comme étudiant étranger, vous devez obtenir des autorisations des gouvernements provincial et fédéral.

Le Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études est délivré par le gouvernement du Québec. Pour l'obtenir, vous devez :

- Détenir une lettre d'admission d'un établissement d'enseignement du Québec
- Présenter une demande de sélection temporaire pour études.

<https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec/obtenir-autorisations>



COÛT	120 Dollars
DÉLAIS	1 MOIS

LE PERMIS D'ÉTUDES

Le permis d'études est un document délivré par le Canada pour permettre aux étrangers d'étudier plus de 6 mois dans un établissement d'enseignement désigné (EED) au Canada.

Vous devez vous assurer d'avoir en main tous les documents nécessaires avant de présenter la demande. Vous devez présenter une demande avant d'aller au Canada.

Votre permis d'études n'est pas un visa. Il ne vous permet pas d'entrer au Canada. Il complète l'AVE.

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes.html>



COÛT	155 Dollars
DÉLAIS	Variable

LES DONNÉES BIOMÉTRIQUES

Caractéristique physique ou biologique permettant d'identifier une personne (ADN, contour de la main, empreintes digitales...).

Vous devez fournir vos données biométriques si vous avez de 14 à 79 ans et que vous présentez une demande de permis d'études ou de permis de travail.

Si vous envisagez d'étudier pendant 6 mois ou moins, vous n'avez pas besoin d'un permis d'études et vous n'avez pas à fournir vos données biométriques.

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/campagnes/biometrie/comment-fournir-donnees-biometriques.html>

Trouver un centre : <https://visa.vfsglobal.com/fra/fr/can/attend-centre/what-happens-at-centre>



COÛT	85 Dollars
DÉLAIS	Variable

TRAVAILLER AU CANADA

Un permis d'études (pour un séjour de plus de 6 mois) permet à ce jour à l'étudiant international de travailler pendant son séjour.

Vous pouvez travailler jusqu'à 20 heures par semaine. Vous pouvez occuper plus d'un emploi pour accumuler ces heures, tant que vous continuez de respecter les conditions de votre permis d'études. Exception, vous pouvez travailler à temps plein si vous êtes en congé prévu au calendrier scolaire, par exemple pendant les vacances. Vous êtes libre de faire des heures supplémentaires ou d'occuper 2 emplois à temps partiel totalisant un nombre d'heures plus élevé que le nombre d'heures habituel. Certains permis conditionnent ce travail à un emploi sur le campus.

Attention, hors congés travailler plus de 20 heures par semaine est une violation des conditions de votre permis d'études. Vous pouvez perdre votre statut d'étudiant en faisant cela et vous voir refuser la délivrance d'un permis d'études ou de travail dans le futur ou pire : devoir quitter le pays.

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/travailler-hors-campus.html>



EN RÉSUMÉ



COUVERTURE SANTE

S'ASSURER!

Indispensable hors UE, une assurance est obligatoire pour tout séjour au Canada. Les universités canadiennes proposent en général une assurance locale obligatoire pour les étudiants internationaux.

Pour un départ au QUEBEC - la RAMQ

Régie de l'assurance maladie du Québec

Plusieurs pays d'Europe ont signé une entente de sécurité sociale avec le Québec. Elle permet aux ressortissants de ces pays (dont la France) de bénéficier de la protection du régime public d'assurance maladie du Québec (RAMQ) gratuitement.

Pour l'obtenir télécharger le formulaire SE-401-Q-106 : <https://smerra.fr/pdf/SE401Q106.pdf>

C'est à vous de le faire remplir par votre organisme d'assurance puis de me le faire valider en l'envoyant pré-rempli à outgoing@univ-grenoble-alpes.fr



COUVERTURE SANTE

PENSEZ MUTUELLE... Même si vous bénéficiez de la RAMQ

Vous aurez compris qu'il n'est pas obligatoire de souscrire une assurance santé privée au QUEBEC et que les universités canadiennes se chargent en général de vous proposer des programmes de santé qui sont des assurances maladies payantes négociées pour vous.

Cependant, ces assurances privées ont des garanties limitées : le rapatriement n'est pas inclus, et les remboursements pour les activités extra scolaires (ex:sportives) sont limités. De même les soins de spécialité, par exemple optiques ou dentaires sont des dépenses très onéreuses en France mais encore plus au Canada. Pour les traitements particuliers, il faudra se renseigner en amont sur plusieurs points et envisager si le besoin se fait ressentir de souscrire un plan d'assurance complémentaire auprès d'une mutuelle qui fonctionne sur la zone Canada.

Pour ce faire commencez par lister avec votre équipe médicale habituelle vos besoins. Puis comparez :

Est-ce que le Canada possède les médicaments qu'il faut ? Ont-ils un nom différent ? Faut-il une ordonnance pour les obtenir ? **Il faudra vérifier tous ces points avant le départ (pensez à demander le nom de la molécule principale de vos médicaments) puis choisir l'assurance qui couvre le mieux vos besoins.**

S'ÉQUIPER

Avec ses saisons bien délimitées, donc l'hiver où le quotidien avoisine les -30°C , le climat Canadien est bien plus rude que le climat Alpin. Vos habits hivernaux Grenoblois ne feront sans doute pas le poids arrivée sur place. Voici quelques conseils donnés par nos collègues Québécois pour vous équiper.



N'achetez pas de vêtements avant votre départ

A moins d'arriver au cours de l'hiver, ou si vous avez déjà un équipement grand froid local que vous pourrez amener dans vos valises, voyagez léger !
Si vous arrivez au Canada au cours de l'été vous aurez tout le loisir de vous équiper sur place dans les chaînes commerciales communes (TESCO, WALLMART...) et ce moins cher qu'en achetant des vêtements techniques depuis la France.



Pensez à l'équipement d'occasion

De nombreuses recycleries ou des trocs d'affaires sont proposés sur les Campus à votre arrivée. Vous pourriez bénéficier de conseils et de réductions sur l'investissement pour l'hiver.



Attention aux extrémités

La plupart des touristes pensent à couvrir leurs corps avec de bons manteaux et des pantalons épais, mais négligent d'investir dans de bonnes chaussures chaudes et adhérentes, de bons gants et de quoi protéger sa tête et son nez. Ne négligez pas le risque d'engelures!

Budgétisez 350 dollars d'équipement environ



Bon voyage!

